



bipol FALRET

Centre de Jour
spécialisé dans les
troubles de l'humeur

**Des solutions
concrètes pour
donner les
moyens à chacun
de mieux vivre
avec la maladie**



Le Centre de Jour BIPOL FALRET accompagne des adultes souffrant de troubles récurrents de l'humeur (dont les troubles bipolaires). Les dispositifs de soins, de prévention et de conseil proposés par son équipe pluridisciplinaire de professionnels ont vocation à améliorer **l'état de santé et **les conditions de vie** en s'appuyant sur les ressources propres à chacun.**

BIPOL FALRET propose deux programmes d'accompagnement distincts mais cumulables selon les besoins de la personne.

- PRO-THYMIE : un programme de psychoéducation en santé mentale afin d'acquérir des compétences nouvelles pour une meilleure qualité de vie.
- ANTEM : un programme d'accompagnement socioprofessionnel dédié à la réinsertion professionnelle et au maintien dans l'emploi.




Cristine Perez
Responsable



Centre de jour
BIPOL FALRET



2-8, rue Albert Dhalenne 93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 58 79 20 20 Fax : 01 58 79 20 21



**Avec PRO-THYMIE,
être acteur de ses
soins. Prendre le
contrôle de sa vie
et de la maladie.**

© Pixabay

Le programme PRO-THYMIE est conçu pour donner aux personnes souffrant de troubles de l'humeur (dont les troubles bipolaires) les moyens d'être acteurs de leur parcours de vie et de soins : connaître sa pathologie et se connaître soi-même pour améliorer son quotidien et mener ses projets.

Un objectif thérapeutique

Le Centre de Jour BIPOL FALRET accompagne les patients dans un processus de rétablissement et de prévention des rechutes et récidives thymiques.

À travers des consultations et ateliers réguliers, l'équipe pluridisciplinaire propose un dispositif de soin et de prévention innovant s'appuyant sur la psychoéducation.

Un itinéraire éducatif :

Apprendre, s'Approprier, Améliorer

- Acquérir un savoir sur les troubles de l'humeur.
- Identifier et comprendre les symptômes de sa pathologie : singularités cliniques évolutives, fonctionnelles – le processus et son impact sur soi.
- Améliorer la compliance aux traitements médicamenteux.
- Identifier les facteurs personnels d'influence et de vulnérabilité pour prévenir les rechutes.
- Améliorer et ajuster ses compétences pour

se soigner efficacement et gérer sa vie dans toutes ses dimensions (personnelles, familiales, professionnelles, relationnelles).

Ateliers thérapeutiques proposés

- Consultations psychiatriques, psychothérapies individuelles ou en groupe.
- Activités sensorielles, méditation et expression corporelle, relaxation, musicothérapie, art-thérapie,...
- Activités liées à la réhabilitation cognitive.
- Suivi familial et groupes de parole.

ADMISSION : les demandes sont effectuées par le patient et par son médecin traitant (psychiatre, généraliste).

Le psychiatre référent de BIPOL FALRET décide de l'issue de cette demande après échange avec son confrère prescripteur.

Durée du parcours : 10 à 12 semaines

Prise en charge : Assurance Maladie/Mutuelle

**Avec ANTEM,
bénéficiaire d'un
accompagnement
sur mesure pour
accéder au monde
professionnel.**



© Pixabay

Le programme ANTEM est un accompagnement socioprofessionnel innovant, conçu pour la reprise d'activité et le maintien dans l'emploi des personnes souffrant de troubles de l'humeur (dont les troubles bipolaires).

Un programme spécifique d'accès et de maintien dans l'emploi

La personne bénéficie d'un accompagnement personnalisé avec un **Référent (Job Coach)** attitré, dont la disponibilité participe à l'efficacité du parcours socioprofessionnel.

Le dispositif favorise également la collaboration et l'entraide entre les bénéficiaires à travers des temps collectifs.

Une (ré)orientation et une (ré)acquisition des savoir-être et savoir-faire

À travers des entretiens et temps, individuels ou collectifs, la personne est amenée à évoluer sur plusieurs mois en :

- découvrant et en exploitant ses différents savoirs et potentiels pour une employabilité durable et épanouissante,
- levant les freins, notamment sociaux, qui peuvent enrayer le processus de (re)prise d'activité.

Un soutien adapté dans la durée

Le référent est présent pour guider la personne dans son parcours de recherche d'emploi, de lancement d'activité ou son maintien professionnel à travers des ressources et des conseils :

- Accès à la formation.
- Acquisition de méthodes spécifiques.
- Écoute et collaboration continue entre le Référent, la personne accompagnée et l'employeur (Job Coaching).

ADMISSION : les demandes sont effectuées par la personne et par son médecin traitant (psychiatre, généraliste) en association possible avec la MDPH.

Le psychiatre référent de BIPOL FALRET décide de l'issue de cette demande après échange avec son confrère prescripteur.

Durée du parcours : personnalisée

Prise en charge : ANTEM

Prescripteurs

Médecin traitant (psychiatre, généraliste)
Centre-Médico-Psychologique (CMP)
Centre Expert Troubles bipolaires

Maison Départementale
des Personnes Handicapées
(MDPH)



Centre de Jour BIPOL FALRET



Programme
PRO-THYMIE

Équipe : psychiatre, psychologue,
ergothérapeute, psychomotricien(ne),
infirmier(ère), assistant(e) social(e)

Prise en charge :
Assurance Maladie - Mutuelle

Sanitaire



Antenne Emploi

Programme
ANTEM

Équipe : Réfèrent(e) Job Coach

Prise en charge : ANTEM

Socioprofessionnel



Partenaires et Acteurs Vie professionnelle

Employeurs
Pôle Emploi
CAP Emploi
Service d'Appui au Maintien dans
l'Emploi des Travailleurs
Handicapés (SAMETH)
Organismes de Formation
Directions régionales des entre-
prises, de la concurrence, de la
consommation, du travail et de
l'emploi (DIRECCTE)
Association de gestion du fonds
pour l'insertion professionnelle
des handicapés (AGEFIPH) ...

Partenaires et Acteurs Vie citoyenne

Associations et services sociaux et médico-sociaux
Conseils Locaux de santé Mentale (CLSM)
Services d'Accompagnement à domicile (SAVS, SAMSAH, SAAD...) , Groupes
d'Entraide Mutuelle (GEM), Dispositifs de soutien aux Aidants Familiaux, etc.
Centre communal d'action sociale (CCAS) - Commission Départementale d'Aide
Sociale (CDAS)
Caisse d'allocations familiales (CAF)
Mutualité Sociale Agricole (MSA) ...



Cristine Perez
Responsable du Centre de Jour BIPOL FALRET
Programme PRO-THYMIE
cperez@oeuvre-falret.asso.fr



2-8, rue Albert Dhalenne
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 58 79 20 20
Fax : 01 58 79 20 21

Philippe de Montfleury
Antenne Emploi - Centre de Jour BIPOL FALRET
Programme ANTEM
pdemontfleury@oeuvre-falret.asso.fr



MÉTRO : station Mairie de Saint-Ouen
(ligne 13)
BUS : Lignes 137, 139, 166, 237
ACCÈS ROUTIER : A1, A86 et A15



Le Centre de Jour BIPOL FALRET est un dispositif géré par l'ŒUVRE FALRET, association Reconnue d'Utilité Publique par décret du 16 mars 1849, spécialisée dans la protection de l'enfance et l'accompagnement d'adultes concernés par la maladie mentale, le handicap psychique, ou traversant un épisode de détresse.

www.falret.org